

Budget Primitif 2024

Budget Eau Potable

M49

**Numéro SIRET :
243100518 00162**

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	1
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	2
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	5
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	7
B2 - Balance générale du budget - Recettes	8

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	10
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	32

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	
--------------------------	--

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 110 030,00	25 110 030,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		25 110 030,00	25 110 030,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	42 557 960,75	42 557 960,75
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		42 557 960,75	42 557 960,75

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	67 667 990,75	67 667 990,75
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 703 312,00	0,00	2 072 659,00	2 072 659,00	2 072 659,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 022 224,00	0,00	2 503 491,00	2 503 491,00	2 503 491,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	858 000,00	0,00	838 000,00	838 000,00	838 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 833 536,00	0,00	5 429 150,00	5 429 150,00	5 429 150,00
66	Charges financières	2 147 000,00	0,00	1 626 000,00	1 626 000,00	1 626 000,00
67	Charges exceptionnelles	125 000,00	0,00	141 300,00	141 300,00	141 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 105 536,00	0,00	7 196 450,00	7 196 450,00	7 196 450,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 210 018,00		12 182 951,00	12 182 951,00	12 182 951,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 730 629,00		5 730 629,00	5 730 629,00	5 730 629,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 940 647,00		17 913 580,00	17 913 580,00	17 913 580,00
TOTAL		22 046 183,00	0,00	25 110 030,00	25 110 030,00	25 110 030,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 110 030,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 958 000,00	0,00	22 833 500,00	22 833 500,00	22 833 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	576 483,00	0,00	793 330,00	793 330,00	793 330,00
Total des recettes de gestion des services		20 534 483,00	0,00	23 626 830,00	23 626 830,00	23 626 830,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	463 500,00	0,00	435 000,00	435 000,00	435 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 997 983,00	0,00	24 061 830,00	24 061 830,00	24 061 830,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 048 200,00		1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 048 200,00		1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
TOTAL		22 046 183,00	0,00	25 110 030,00	25 110 030,00	25 110 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 110 030,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	16 865 380,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	382 244,73	0,00	339 332,86	339 332,86	339 332,86
21	Immobilisations corporelles	142 606,50	0,00	189 590,50	189 590,50	189 590,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 892 745,89	0,00	18 693 599,11	18 693 599,11	18 693 599,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 417 597,12	0,00	19 222 522,47	19 222 522,47	19 222 522,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 085 000,00	0,00	21 965 000,00	21 965 000,00	21 965 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	23 085 000,00	0,00	21 965 000,00	21 965 000,00	21 965 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	962 800,00	0,00	227 238,28	227 238,28	227 238,28
	Total des dépenses réelles d'investissement	42 465 397,12	0,00	41 414 760,75	41 414 760,75	41 414 760,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 048 200,00		1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	86 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 134 200,00		1 143 200,00	1 143 200,00	1 143 200,00
	TOTAL	43 599 597,12	0,00	42 557 960,75	42 557 960,75	42 557 960,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 557 960,75
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 759 627,00	0,00	1 054 329,00	1 054 329,00	1 054 329,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	26 850 523,12	0,00	23 267 813,75	23 267 813,75	23 267 813,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	28 610 150,12	0,00	24 322 142,75	24 322 142,75	24 322 142,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	962 800,00	0,00	227 238,00	227 238,00	227 238,00
	Total des recettes réelles d'investissement	29 572 950,12	0,00	24 549 380,75	24 549 380,75	24 549 380,75
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 210 018,00		12 182 951,00	12 182 951,00	12 182 951,00

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2024

DEL-23-0970

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 730 629,00		5 730 629,00	5 730 629,00	5 730 629,00
041	Opérations patrimoniales (4)	86 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 026 647,00		18 008 580,00	18 008 580,00	18 008 580,00
TOTAL		43 599 597,12	0,00	42 557 960,75	42 557 960,75	42 557 960,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 557 960,75
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

16 865 380,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 072 659,00		2 072 659,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 503 491,00		2 503 491,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	838 000,00		838 000,00
66	Charges financières	1 626 000,00	123 000,00	1 749 000,00
67	Charges exceptionnelles	141 300,00	0,00	141 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 607 629,00	5 607 629,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		12 182 951,00	12 182 951,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 196 450,00	17 913 580,00	25 110 030,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 110 030,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 048 200,00	1 048 200,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	21 965 000,00	0,00	21 965 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	339 332,86	0,00	339 332,86
21	Immobilisations corporelles (6)	189 590,50	95 000,00	284 590,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 693 599,11	0,00	18 693 599,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	227 238,28	0,00	227 238,28
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	41 414 760,75	1 143 200,00	42 557 960,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 557 960,75
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 833 500,00		22 833 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	793 330,00		793 330,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	435 000,00	1 048 200,00	1 483 200,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		24 061 830,00	1 048 200,00	25 110 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 110 030,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 054 329,00	0,00	1 054 329,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 267 813,75	123 000,00	23 390 813,75
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	95 000,00	95 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 607 629,00	5 607 629,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	227 238,00	0,00	227 238,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		12 182 951,00	12 182 951,00
Recettes d'investissement – Total		24 549 380,75	18 008 580,00	42 557 960,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 557 960,75
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 703 312,00	2 072 659,00	2 072 659,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	7 000,00	7 000,00
611	Sous-traitance générale	116 633,00	132 590,00	132 590,00
6132	Locations immobilières	232 000,00	265 000,00	265 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 000,00	3 000,00	3 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6156	Maintenance	28 900,00	27 870,00	27 870,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	35 000,00	65 000,00	65 000,00
6226	Honoraires	25 000,00	148 000,00	148 000,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6255	Frais de déménagement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	15 000,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 700,00	4 830,00	4 830,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	62 000,00	60 000,00	60 000,00
6287	Remboursements de frais	557 579,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	751 869,00	751 869,00
63512	Taxes foncières	367 000,00	345 000,00	345 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 022 224,00	2 503 491,00	2 503 491,00
6331	Versement de mobilité	32 568,00	26 001,00	26 001,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 141,00	6 500,00	6 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 470,00	13 000,00	13 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 563 500,00	1 280 012,00	1 280 012,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	530 637,00	530 637,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	616 085,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	18 370,00	13 576,00	13 576,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	295 264,00	221 289,00	221 289,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	429 356,00	381 923,00	381 923,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	13 552,00	5 596,00	5 596,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 518,00	21 467,00	21 467,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 400,00	3 490,00	3 490,00
014	Atténuations de produits (7)	250 000,00	15 000,00	15 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	250 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	858 000,00	838 000,00	838 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	779 000,00	779 000,00	779 000,00
6542	Créances éteintes	19 000,00	19 000,00	19 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	60 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 833 536,00	5 429 150,00	5 429 150,00
66	Charges financières (b) (8)	2 147 000,00	1 626 000,00	1 626 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 850 000,00	1 480 000,00	1 480 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	250 000,00	100 000,00	100 000,00
6688	Autre	47 000,00	46 000,00	46 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	125 000,00	141 300,00	141 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	119 000,00	68 000,00	68 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	67 300,00	67 300,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 105 536,00	7 196 450,00	7 196 450,00
023	Virement à la section d'investissement	8 210 018,00	12 182 951,00	12 182 951,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 730 629,00	5 730 629,00	5 730 629,00
6688	Autre	123 000,00	123 000,00	123 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 607 629,00	5 607 629,00	5 607 629,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 940 647,00	17 913 580,00	17 913 580,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 940 647,00	17 913 580,00	17 913 580,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 046 183,00	25 110 030,00	25 110 030,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 110 030,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	518 031,13
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	418 031,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 958 000,00	22 833 500,00	22 833 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	19 000 000,00	22 300 000,00	22 300 000,00
704	Travaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 000,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	630 000,00	140 000,00	140 000,00
7087	Remboursement de frais	265 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	282 500,00	282 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	61 000,00	61 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	576 483,00	793 330,00	793 330,00
757	Redevances des fermiers, concession..	231 483,00	448 330,00	448 330,00
7588	Autres	345 000,00	345 000,00	345 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		20 534 483,00	23 626 830,00	23 626 830,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	463 500,00	435 000,00	435 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	60 000,00	35 000,00	35 000,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	0,00	40 000,00	40 000,00
778	Autres produits exceptionnels	403 500,00	360 000,00	360 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 997 983,00	24 061 830,00	24 061 830,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 046 183,00	25 110 030,00	25 110 030,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 110 030,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	382 244,73	339 332,86	339 332,86
2031	Frais d'études	181 975,50	162 855,86	162 855,86
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	190 269,23	166 477,00	166 477,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	142 606,50	189 590,50	189 590,50
2111	Terrains nus	65 606,50	66 590,50	66 590,50
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	12 000,00	8 000,00	8 000,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	60 000,00	60 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	17 892 745,89	18 693 599,11	18 693 599,11
2313	Constructions	741 480,70	2 848 392,22	2 848 392,22
2315	Installat°, matériel et outillage techni	17 151 265,19	15 845 206,89	15 845 206,89
Total des dépenses d'équipement		18 417 597,12	19 222 522,47	19 222 522,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 085 000,00	21 965 000,00	21 965 000,00
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	2 376 000,00	2 376 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	995 000,00	993 000,00	993 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	18 590 000,00	17 596 000,00	17 596 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	10 000,00	10 000,00
166	Refinancement de dette	990 000,00	990 000,00	990 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		23 085 000,00	21 965 000,00	21 965 000,00
458162	Operation sous mandat dépenses - TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (6)	862 800,00	227 238,28	227 238,28
458171	Operation sous mandat dépenses - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (6)	0,00	0,00	0,00
458186	Operations sous mandat dépenses - LAE Reseaux Humides - Maga (6)	100 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		962 800,00	227 238,28	227 238,28
TOTAL DEPENSES REELLES		42 465 397,12	41 414 760,75	41 414 760,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	210 000,00	210 000,00	210 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	26 000,00	26 000,00	26 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	485 000,00	485 000,00	485 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	68 200,00	68 200,00	68 200,00
13918	Autres subventions d'équipement	253 000,00	253 000,00	253 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	86 000,00	95 000,00	95 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	86 000,00	95 000,00	95 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 134 200,00	1 143 200,00	1 143 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		43 599 597,12	42 557 960,75	42 557 960,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 557 960,75
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 759 627,00	1 054 329,00	1 054 329,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 550 000,00	850 000,00	850 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	209 627,00	204 329,00	204 329,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	26 850 523,12	23 267 813,75	23 267 813,75
1641	Emprunts en euros	7 270 523,12	4 681 813,75	4 681 813,75
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	18 590 000,00	17 596 000,00	17 596 000,00
166	Refinancement de dette	990 000,00	990 000,00	990 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		28 610 150,12	24 322 142,75	24 322 142,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458162	Operation sous mandat depenses - TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (5)	0,00	0,00	0,00
458262	Operations sous mandat recettes - TAE - rehabilitation et devoiement reseaux (5)	862 800,00	227 238,00	227 238,00
458271	Operation sous mandat recettes - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (5)	0,00	0,00	0,00
458278	Operations sous mandat recettes - T1- ODYSSUD - Etudes et travaux reseaux humides (5)	0,00	0,00	0,00
458286	Operations sous mandat Recettes - LAE Reseaux Humides - Maga (5)	100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		962 800,00	227 238,00	227 238,00
TOTAL RECETTES REELLES		29 572 950,12	24 549 380,75	24 549 380,75
021	Virement de la section d'exploitation	8 210 018,00	12 182 951,00	12 182 951,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 730 629,00	5 730 629,00	5 730 629,00
1641	Emprunts en euros	123 000,00	123 000,00	123 000,00
28031	Frais d'études	45 168,00	20 000,00	20 000,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	184 016,00	112 000,00	112 000,00
28131	Bâtiments	553 697,00	647 136,00	647 136,00
28135	Installations générales, agencements, ..	605 859,00	82 000,00	82 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	15 404,00	15 433,00	15 433,00
28151	Installations complexes spécialisées	780 000,00	692 000,00	692 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	430 000,00	1 120 000,00	1 120 000,00
28154	Matériel industriel	7 500,00	6 009,00	6 009,00
28155	Outillage industriel	520,00	520,00	520,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	620 000,00	560 000,00	560 000,00
28158	Autres	0,00	5 000,00	5 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 805,00	6 000,00	6 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	520 000,00	496 000,00	496 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	6 531,00	6 531,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 660,00	7 000,00	7 000,00
28184	Mobilier	23 000,00	21 000,00	21 000,00
28188	Autres	8 000,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 940 647,00	17 913 580,00	17 913 580,00
041	Opérations patrimoniales (8)	86 000,00	95 000,00	95 000,00
2031	Frais d'études	81 000,00	90 000,00	90 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		14 026 647,00	18 008 580,00	18 008 580,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		43 599 597,12	42 557 960,75	42 557 960,75
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 557 960,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MIR267600EUR (35-37-49)	09/12/2009	12 000 000,00	12 750 000,00	29 838,47	13 500 000,00	12 750 000,00
CO8025 EAU (55)	06/05/2014	4 827 586,12	5 068 965,41	159 126,85	5 311 099,16	4 826 831,81
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		16 827 586,12	17 818 965,41	188 965,32	18 811 099,16	17 576 831,81

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					80 828 638,95									
1641 Emprunts en euros (total)					55 828 638,95									
1297439 /2014061010 (909)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	30/12/2016	10/06/2018	5 000 000,00	V	LIVRETA	2,000	1,297		A	C	O	A-1
16327 (608)	Société Générale	01/01/2009	01/01/2009	21/06/2009	358 429,50	F	FIXE	3,780	3,882		S	P	O	A-1
2009100-6M 2013 E3M (875)	Caisse d'Epargne	24/12/2009	30/12/2013	30/03/2014	6 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,009	0,517		T	C	O	A-1
2045/001 (956E)	Société Générale	24/09/2018	01/07/2020	01/10/2020	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,027	0,386		T	C	O	A-1
31-16766064CGP3TOUL (948)	ARDKEA ANCIEN BCME	24/01/2018	30/12/2019	30/03/2020	8 000 000,00	F	FIXE	0,610	0,620		T	C	O	A-1
C705558-EAU 2010091 (854)	Crédit Foncier de France	18/11/2010	18/11/2012	19/11/2013	1 500 000,00	F	FIXE	3,270	3,273		A	C	O	A-1
MON505023EUR (894)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/09/2015	15/10/2015	01/11/2016	1 134 061,80	F	FIXE	3,250	3,248		A	C	O	A-1
MON520266EUR (938)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/12/2017	28/12/2017	01/04/2018	8 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,624		T	C	O	A-1
MON523908EUR (951)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/08/2018	13/09/2018	01/01/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,740	1,755		T	C	O	A-1
T05J81010PR (609)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/01/2009	136 147,65	F	FIXE	3,850	4,048		S	P	O	A-1
T1B35J016PR (610)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/06/2009	400 000,00	F	FIXE	4,600	4,670		S	P	O	A-1
T1BY71011PR/200004253 (611)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/06/2009	300 000,00	F	FIXE	5,020	5,126		S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					25 000 000,00									
CO8025 EAU (900801)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	06/05/2014	30/12/2014	30/03/2015	7 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,818		T	C	O	B-1
MIR267600 TIRAGE2010 (37-90057)	DEXIA CREDIT LOCAL (ancien CLF)	29/12/2009	31/12/2010	01/01/2012	18 000 000,00	V	EONIA	1,647	2,313		A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					16 796,92									
(880)	PRETEURS DIVERS	01/01/2012	01/01/2012	31/12/2013	16 796,92	F	FIXE	0,000	0,000		A	X Libre	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					80 845 435,87									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		61 088 168,12					3 366 608,65	2 046 746,96	0,00	326 969,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		43 511 336,31					2 375 267,05	1 334 781,67	0,00	285 417,63
1297439 /2014061010 (909)	N	0,00	A-1	4 250 000,00	33,44	V	LIVRETA	3,750	125 000,00	159 375,00	0,00	85 937,50
16327 (608)	N	0,00	A-1	204 551,80	11,97	F	FIXE	3,780	13 698,15	7 730,57	0,00	182,36
2009100-6M 2013 E3M (875)	N	0,00	A-1	3 600 000,00	15,00	V	EURIBOR03M	4,776	240 000,00	163 913,74	0,00	0,00
2045/001 (956E)	N	0,00	A-1	16 750 000,00	16,50	V	EURIBOR03M	4,256	1 000 000,00	735 286,29	0,00	151 739,33
31-16766064CGP3TOUL (948)	N	0,00	A-1	6 720 000,00	21,00	F	FIXE	0,610	320 000,00	40 931,00	0,00	0,00
C705558-EAU 2010091 (854)	N	0,00	A-1	840 000,00	13,88	F	FIXE	3,270	60 000,00	27 468,00	0,00	2 904,85
MON505023EUR (894)	N	0,00	A-1	436 177,64	4,83	F	FIXE	3,250	87 235,52	14 175,77	0,00	1 858,60
MON520266EUR (938)	N	0,00	A-1	6 160 000,00	19,00	F	FIXE	1,610	320 000,00	97 244,00	0,00	23 244,82
MON523908EUR (951)	N	0,00	A-1	4 166 666,60	24,75	F	FIXE	1,740	166 666,68	71 412,50	0,00	17 206,67
T05J81010PR (609)	N	0,00	A-1	82 666,23	13,01	F	FIXE	3,850	4 772,27	3 137,15	0,00	1 457,81
T1B35J016PR (610)	N	0,00	A-1	136 207,30	4,93	F	FIXE	4,600	24 821,61	5 983,33	0,00	355,82
T1BY71011PR/200004253 (611)	N	0,00	A-1	165 066,74	9,93	F	FIXE	5,020	13 072,82	8 124,32	0,00	529,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		17 576 831,81					991 341,60	711 965,29	0,00	41 551,61
CO8025 EAU (900801)	N	0,00	B-1	4 826 831,81	20,00	C	TAUX STRUCTURES	3,550	241 341,60	171 400,13	0,00	0,00
MIR267600 TIRAGE2010 (37-90057)	N	0,00	A-1	12 750 000,00	16,00	V	ESTERAJUSTE	4,747	750 000,00	540 565,16	0,00	41 551,61
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		7 743,32					0,00	0,00	0,00	0,00
(880)	N	0,00	A-1	7 743,32	24,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		61 095 911,44					3 366 608,65	2 046 746,96	0,00	326 969,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CO8025 EAU (900801)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	7 000 000,00	4 826 831,81	1	29,00		3,55	EURIBOR03M	239 685,97		3,550	171 400,13	0,00	7,90
TOTAL (B)		7 000 000,00	4 826 831,81						239 685,97			171 400,13	0,00	7,90
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		7 000 000,00	4 826 831,81						239 685,97			171 400,13	0,00	7,90

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0
	% de l'encours	92,09	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	56 269 079,63	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	7,90	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	4 826 831,81	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Études et de recherches (2032)	5	09/07/2009
L	Frais d'annonces et d'insertions (2033)	5	09/07/2009
L	Logiciels (205x)	2	09/07/2009
L	Agencements et aménagements de terrains (212x)	15	09/07/2009
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (Agencements de locaux) (2135x)	15	09/07/2009
L	Stations de traitement et de pompage (2151)	20	09/07/2009
L	Reseaux, voiries, galeries techniques, parking	40	09/07/2009
L	Installations, Matériel et outillage (2154/2155/2156/2175x)	10	09/07/2009
L	Matériel de transport (Véhicules techniques) (2182)	7	09/07/2009
L	Matériel de bureau et informatique, électronique (2183)	5	09/07/2009
L	Mobilier urbain (2184/21784)	10	09/07/2009
L	Appareils de laboratoires	5	09/07/2009
L	Autres immobilisations corporelles - Équipements de cuisines (2188)	10	09/07/2009
L	Stations de traitement et de pompage (biens transférés) (2151)	15	30/09/2010
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (biens transférés) (21531)	30	30/09/2010
L	Bâtiments et locaux (biens transférés) (2131/2141/2148/21731/21741/21748)	25	30/09/2010
L	Autres biens (biens transférés)	5	30/09/2010
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (21531) Reseaux d'adduction d'eau	60	07/11/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		2 085 601,52	2 085 601,52	0,00	2 085 601,52
Prov. pour dépréciation de créances irrécouvrables (DEL-17-0591 ajustée DEL-23-0856)	0,00	15/06/2017	2 085 601,52	2 085 601,52	0,00	2 085 601,52
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 085 601,52	2 085 601,52	0,00	2 085 601,52

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 417 200,00	I 4 417 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 369 000,00	3 369 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 376 000,00	2 376 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	993 000,00	993 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 048 200,00	1 048 200,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 048 200,00	1 048 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 417 200,00	0,00	0,00	4 417 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 790 580,00	III 17 790 580,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		17 790 580,00	17 790 580,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	112 000,00	112 000,00
28131	Bâtiments	647 136,00	647 136,00
28135	Installations générales, agencements, ..	82 000,00	82 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	15 433,00	15 433,00
28151	Installations complexes spécialisées	692 000,00	692 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 120 000,00	1 120 000,00
28154	Matériel industriel	6 009,00	6 009,00
28155	Outils industriel	520,00	520,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	560 000,00	560 000,00
28158	Autres	5 000,00	5 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	6 000,00	6 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	496 000,00	496 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 800 000,00	1 800 000,00
28182	Matériel de transport	6 531,00	6 531,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	7 000,00
28184	Mobilier	21 000,00	21 000,00
28188	Autres	9 000,00	9 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	12 182 951,00	12 182 951,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 790 580,00	0,00	0,00	0,00	17 790 580,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 417 200,00
Ressources propres disponibles	IV	17 790 580,00
Solde	V = IV – II (6)	13 373 380,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 62	Intitulé de l'opération : TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux			Date de la délibération : 13/06/2019
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 344 781,34	0,00	227 238,28	227 238,28
458162 TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (5)	3 344 781,34	0,00	227 238,28	227 238,28
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	3 344 781,34	0,00	227 238,28	227 238,28
RECETTES (b)	3 014 784,40	0,00	227 238,00	227 238,00
458262 Financement par le tiers (7)	3 014 784,40	0,00	227 238,00	227 238,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 014 784,40	0,00	227 238,00	227 238,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					3 888 225,00	3 658 042,00	1 054 329,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					3 888 225,00	3 658 042,00	1 054 329,00
2017	PUP La Plaine - Saint Jory	TOULOUSE METROPOLE	5	A	210 112,00	22 234,00	22 234,00
2020	PUP Las Clottes - Bruguières	TOULOUSE METROPOLE	5	A	62 400,00	20 095,00	20 095,00
2021	Travaux pour améliorer les filières de traitement d'eau : Qualité +	AGENCE DE L'EAU	5	A	3 453 713,00	3 453 713,00	850 000,00
2023	Aménagement ferrovière du nord Toulousain	SNCF	6	A	162 000,00	162 000,00	162 000,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					3 888 225,00	3 658 042,00	1 054 329,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EA001E73 Convention AFNT Reseaux AEP	3 347 000,00	1 018 000,00	4 365 000,00	90 000,00	162 000,00	4 113 000,00
EA001E53 Déconnexion Lacourtensourt	11 415 000,00	-73 758,84	11 341 241,16	11 341 241,16	0,00	0,00
EA001E12 Etudes Globales 2012-2014	1 070 000,00	0,00	1 070 000,00	1 053 734,64	16 265,36	0,00
EA001E32 Etudes globales 2015-2017	14 488,52	0,00	14 488,52	14 488,52	0,00	0,00
EA001E63 Etudes globales 2020-2026	378 435,00	0,00	378 435,00	63 925,50	146 590,50	167 919,00
EA001E19 Lasbordes Ribaute (CAPIO)	326 100,00	0,00	326 100,00	162 688,22	163 411,78	0,00
EA001E24 Participation d'urbanisme (PUP, PVR, PAE, PEPE)	1 408 238,10	181 000,00	1 589 238,10	1 359 560,41	229 677,69	0,00
EA001E59 Projets informatiques - 2020-2026	1 224 200,00	0,00	1 224 200,00	677 950,68	166 477,00	379 772,32
EA001E64 Projets structurants 2020-2026	12 416 935,00	0,00	12 416 935,00	5 760 768,59	1 966 000,00	4 690 166,41
EA001E46 Raccordement aux réseaux 2018-2020	2 579 982,59	0,00	2 579 982,59	2 579 982,59	0,00	0,00
EA001E61 Raccordement réseaux 2020-2026	700 000,00	0,00	700 000,00	309 428,52	100 000,00	290 571,48
EA001E47 SDSI, Logiciels - compteurs 2018-2020	253 254,77	0,00	253 254,77	253 254,77	0,00	0,00
EA007E01 TAE - Travaux réhabilitation et dévoisement réseaux	4 900 000,00	0,00	4 900 000,00	4 672 761,72	227 238,28	0,00
EA001E62 Travaux neufs (urbanisme) 2020-2026	5 600 000,00	0,00	5 600 000,00	3 108 561,18	800 000,00	1 691 438,82
EA001E60 Travaux renouvellement réseaux 2020-2026	72 115 570,00	0,00	72 115 570,00	41 148 694,67	12 376 481,00	18 590 394,33
EA001E48 Travaux réseaux renouvellement 2018-2020	7 473 342,52	0,00	7 473 342,52	7 473 342,52	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EA001E23 Travaux sur réseaux - Travaux structurants	3 181 703,07	0,00	3 181 703,07	3 181 703,07	0,00	0,00
EA001E49 Travaux sur réseaux neufs 2018-2020	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00	1 632 363,58	47 636,42	0,00
EA001E50 Travaux usine et ouvrages 2018-2020	740 000,00	0,00	740 000,00	700 118,78	39 881,22	0,00
EA001E25 Travaux usines et ouvrages 2015-2017	3 897 875,79	0,00	3 897 875,79	3 897 875,79	0,00	0,00
EA001E58 Travaux usines et ouvrages 2020-2026	10 225 457,00	0,00	10 225 457,00	1 158 915,56	2 925 101,50	6 141 439,94

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	22,00	1,00	23,00
Adjoints administratifs territ.	C	11,00	0,00	11,00	12,00	0,00	12,00
Attaches territoriaux	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Redacteurs territoriaux	B	9,00	0,00	9,00	7,00	1,00	8,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		71,00	0,00	71,00	50,00	14,00	64,00
Ingenieurs territoriaux	A	32,00	0,00	32,00	26,00	5,00	31,00
Techniciens territoriaux	B	39,00	0,00	39,00	24,00	9,00	33,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		96,00	0,00	96,00	72,00	15,00	87,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	683	0,00	3-3-2°	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	397	0,00	3-2	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	386	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	394	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	400	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	413	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	500	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoints administratifs territ.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Attaches territoriaux	A	ADM	567	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

TOULOUSE METROPOLE

Budget primitif 2024 du jeudi 7 décembre 2023

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	133
Nombre de membres présents.....	125
Nombre de suffrages exprimés.....	132
VOTES : Pour.....	113
Contre.....	19
Abstentions.....	1

Date de convocation: 1^{er} décembre 2023

Présenté par le **Président**,
A Toulouse, le 7 décembre 2023

Le Président



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A Toulouse, le 7 décembre 2023

Les membres du Conseil de la Métropole

[This section contains numerous handwritten signatures and scribbles, many of which are crossed out with large 'X' marks. Some legible names include 'his', 'H. Han', 'Henric', 'N. Scher', 'Christine', 'B. L.', 'G. Campreun', 'P. J.', 'M.', 'F.', and 'D.']

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le ...14...DEC. 2023
et de la publication le ...14...DEC. 2023

A TOULOUSE, le14 DEC. 2023

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BP 2024 du Budget Eau Potable de Toulouse Metropole-DEL-23-0970

Date de transmission de l'acte : 14/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 14/12/2023

Numéro de l'acte : BP2024EAUPOTABL ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20231207-BP2024EAUPOTABL-BF

Date de décision : 07/12/2023

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires